

---

# Accompagnement du développement de l'autonomie d'apprentissage en Centre de Ressources de Langues

Pia Acker\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Centres de Ressources de Langues – université de Strasbourg – France

## Résumé

Cette proposition de communication s'appuie sur un travail de recherche doctoral [i] mené dans les Centres de Ressources de Langues (CRL) de l'Université de Strasbourg et portant sur la description de la posture enseignante en termes de soutien au développement de l'autonomie d'apprentissage. Elle s'inscrit dans les thématiques du 24e Congrès RANACLES sous l'angle de la notion de présence et de co-présence d'enseignants et d'apprenants dans un espace physique dédié à l'apprentissage des langues.

L'une des particularités des CRL strasbourgeois réside dans le fait qu'ils constituent les lieux mêmes dans lesquels enseignants et apprenants se retrouvent en " présentiel " dans le cadre des " cours " organisés par l'Université. Dans ce dispositif, imposé aux étudiants, le développement de l'autonomie d'apprentissage est une visée pédagogique explicite, au même titre que le développement des compétences et de l'autonomie langagières. Ainsi, l'autonomie est à la fois " une finalité et un moyen ", ce qui nécessite de " définir des médiations humaines et matérielles adaptées aux apprenants " [ii].

C'est la médiation humaine à visée autonomisante qui est au cœur de la recherche doctorale précitée. Dans le cadre de celle-ci, l'étude de la posture professionnelle d'une dizaine d'enseignants [iii] a permis de caractériser leurs activités et de les décliner en quatre types de " présences " : linguistique et culturelle, pédagogique, socio-affective et écologique. L'analyse des données collectées a mis en évidence l'importance, dans le dispositif CRL tel qu'il est développé à Strasbourg, de l'attention portée par les enseignants à l'activité des apprenants. Elle a permis de décrire une forme d'accompagnement humain du processus d'apprentissage centré sur l'activité de celui qui parle et apprend une langue et non sur l'objet langue en soi. C'est cette forme d'accompagnement, souple et précis à la fois, que je propose d'exposer lors du Congrès de Paris.

i

Thèse soutenue en novembre 2015

ii

Barbot, Marie-José. 2000. Les auto-apprentissages. Paris, France: CLE international

iii

Posture définie et décrite dans l'étude doctorale comme suit : " La posture professionnelle d'un enseignant est la manière singulière dont il investit sa profession et lui donne corps. La posture englobe l'état d'esprit non permanent façonné par les croyances conscientes et inconscientes de l'enseignant et générant ses intentions ET les manifestations de cet état d'esprit dans ses actions. La posture professionnelle est de l'ordre de l'être, de la manière d'être et de l'agir ; elle peut être approchée par l'analyse du discours de l'enseignant et par sa pratique. Quand elle est appréhendée à travers le discours, l'on parlera de la " posture

---

\*Intervenant

déclarée ” de l’enseignant, quand elle est perçue au travers de sa pratique l’on évoquera alors sa ” posture incarnée ”